

Direction opérationnelle de Skikda

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N04/AT/DO SKIKDA/2020**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
Travaux de construction des lignes d'abonnés

CRITERES D'ELIGIBILITE

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse **uniquement** aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé «**installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques** ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DE SKIKDA
SERVICE DES ACHATS
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de (**cinq mille**) Dinars (**5000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE.

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant:

• DOSSIER ADMINISTRATIF:

1. La déclaration de probité (ANNEXE 04)
2. Copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF.
3. Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
4. Copie de la mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH
5. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de règlement
6. Casier judiciaire du soumissionnaire lorsque il s'agit d'une personne physique et du gérant ou directeur général de l'entreprise lorsque il s'agit d'une personne morale en cours de validité
7. La délégation du pouvoir de signature, le cas échéant.

• OFFRE TECHNIQUE:

• Dossier d'éligibilité :
- Copie de l'extrait du registre du commerce, comprenant le code d'activité intitulé « construction des réseaux et des centres électrique et téléphoniques »

• Dossier Technique :

1. Une déclaration à souscrire (ANNEXE 03)
2. Les références détaillées de l'entreprise, portant principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception justifiant le nombre d'abonnés raccordés.
3. La déclaration sur l'honneur respectant le modèle ci-joint en (ANNEXE 05)

4. La lettre d'engagement sur les moyens humains dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 06)
5. La lettre d'engagement sur les moyens matériels dont dispose l'entreprise, établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 07)
6. Le présent cahier des charges avec la mention manuscrite obligatoire suivant : "**Lu et Approuvé**" à l'endroit réservé à cet effet pour les trois parties (CCAG, CPT et CPS) ;

• **OFFRE FINANCIERE:**

1. La lettre d'engagement et d'adhésion (**annexe 02**) relative au bordereau des prix unitaires d'Algérie Télécom ;
2. Le bordereau des prix unitaires arrêté par Algérie Télécom (**annexe 01**) portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « **lu et accepté et j'adhère au BPU** ».

Les soumissionnaires doivent insérer le **dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière** dans des **enveloppes séparées et fermées**, indiquant, sur chaque enveloppe, **la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence** ainsi que, sur chaque pli correspondant, **la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »**.

Les **trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire**, comportant les mentions suivantes:

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE SKIKDA
ADRESSE : CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES
N04/AT/DO SKIKDA/2020**

**« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »**

- Le soumissionnaire **doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges** sous peine de rejet.
- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00** au niveau de la direction opérationnelle de Skikda.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure et adresse.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.